



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 7 avril 2023 DELIBERATION

Rapporteur : M. Jean CONTOU-CARRÈRE

Secrétaire de séance : Madame Marie SAYERSE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 26
Nombre de votant-e-s : 31

Etaient présent-e-s :

Mme Marie-Lyse BISTUÉ, Présidente,
M. Bernard UTHURRY, Maire

M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU CARRERE, Mme Anne BARBET, Adjointes,

Mme Chantal LECOMTE, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, M. Nicolas MALEIG, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, M. Saïd SOUITA, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Françoise STIOPHANE, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESENY, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, Conseillers Municipaux.

Etaient représenté-e-s :

- M. Stéphane LARTIGUE donne pouvoir à M. Patrick MAILLET
- M. Philippe GARROTÉ donne pouvoir à M. Jean CONTOU-CARRÈRE
- Mme Céline BODET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- Mme Sabine SALLE donne pouvoir à Mme Chantal LECOMTE
- M. Jean-Luc MARLE donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à M. Jean-Paul PORTESENY

Etait absente :

- Mme Nathalie PASTOR

5b - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET DE L'EAU POTABLE

Le Compte Administratif 2022 de la régie de l'eau potable s'établit comme suit :

• SECTION INVESTISSEMENT

→ Dépenses

- Travaux et autres immobilisations corporelles : 482 898,85 €
- Capital des emprunts : 197 736,43 €
- Amortissement des subventions d'équipement : 24 945,65 €

- Production immobilisée :	10 944,29 €
<u>TOTAL</u> :	716 525,22 €

→ Recettes

- Emprunts et dettes assimilées :	600 000,00 €
- Affectation N-1 :	48 806,86 €
- Amortissements des immobilisations :	298 931,60 €
- Excédent 2021 reporté :	583 510,12 €

TOTAL : **1 531 248,58 €**

Résultat de la section Investissement : 814 723,36 €

En intégrant les restes à réaliser (RAR) qui ne sont pas pris en compte dans le compte de gestion (-667 030,91 €) ; le résultat d'investissement s'établit à : 147 692,45 €.

• **SECTION FONCTIONNEMENT**→ Dépenses

011 – Charges à caractère général :	404 228,55 €
012 – Charges de personnel :	614 049,93 €
014 – Atténuation de produits :	190 055,00 €
65 – Autres charges de gestion courante :	8 091,11 €
66 – Charges financières :	43 266,28 €
67 – Charges exceptionnelles :	18 344,67 €
68 – Provisions :	16 500,00 €
042-68 – Amortissements des immobilisations :	298 931,60 €

TOTAL : **1 593 467,14 €**

→ Recettes

013 – Atténuations de charges	1 314,61 €
70 – Ventes de produits :	1 537 563,53 €
75 – Autres produits de gestion courante :	35,92 €
77 – Produits exceptionnels :	79 003,49 €
042-72 – Production immobilisée :	10 944,29 €
042-77 – Amortissement des subventions d'exploitation :	24 945,65 €

TOTAL : **1 653 807,49 €**

Soit un résultat d'exploitation de clôture de : 60 340,35 €

Le résultat global de clôture s'établit à 875 063,71 €, ramené à 208 032,80 € en intégrant les RAR.

Monsieur Bernard UTHURRY, Maire, sort et ne prend pas part au vote.

Après avis favorable du Conseil d'Exploitation en date du 27 mars 2023,

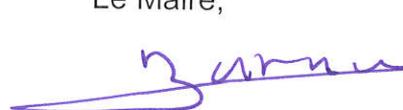
Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport étant précisé que le compte Administratif 2022 sus-indiqué est conforme au Compte de Gestion établi par Monsieur le Chef du Service de Gestion Comptable.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 07 avril 2023.
Suivent les signatures.-

AFFICHÉ LE 12.04.2023

Le Maire,

Bernard UTHURRY

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 064-216404228-20230407-DEL_23_04_07_5B-DE